L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 6 JANVIER 1884. 57me Année.

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La., Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE, 6 JANVIER 1884.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Ce numéro a deux feuilletons.

ÉDITION SEMI-HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Ce numéro a deux feuilletons.

La politique d'expansion de la France.--Affaire du Tonkin.

Nous suivons, depuis longtemps, avec intérêt, les articles qui se publient dans une partie de la Presse américaine, sur la politique coloniale actuelle de la France, sur sa politique d'expansion, suivant le terme aujourd'hui consacré. Nous le constatons avec regret. Il règne, dans une partie de ces publications, à l'endroit de la République Française, un sentiment peu amical, pour ne pas dire, hostile, qui n'est pas justifiable.

On lui conteste un droit dont ont toujours usé les autres puissances placées dans la même situation qu'elle, et ayant, très souvent, beaucoup moins de raisons qu'elle, d'en agir de la sorte.

On admet, non sans mauvaise humeur, mais, enfin, on admet, qu'elle triomphe sur presque toute la ligne. Ainsi, en Tunisie, la question est réglée, et elle l'est à l'honneur de la France; cela est incontestable, et l'on perdrait son temps à le nier.

On convient encore, qu'à Madagascar, les entreprises de cette puissance ne rencontrent aucune opposition active, efficace. Ce ne sont pourtant pas les récriminations, les criailleries de la presse anglaise qui ont fait défaut; elles ont même souvent été accompagnées d'accusations bien injustes, de calomnies bien flagrantes. Si le gouvernement britannique, dont l'idée fixe est de croire que tout les pays lointains lui appartiennent, et que chaque prise de possession qui y est accomplie, par un autre peuple qu'elle, est un vol qu'on lui fait; si, disons-nous, le gouvernement britannique ne fait aucune opposition effective de ce côté, s'il se tait, c'est qu'il a de bons motifs pour se tenir sur la réserve. Les droits de la France sur la partie de l'Ile qu'elle vient de revendiquer, avec succès, ne datent pas, en effet, de notre époque; il faut remonter jusqu'à Louis XIV pour en retrouver l'origine.

Sa conquête en date de plus de deux siècles, et elle a accompli trop de bien dans ces parages, pour que les vrais amis de l'humanité songent à en faire un crime à la France. Si l'on pouvait adresser un reproche à celle-ci, ce serait, au contraire, de n'avoir pas assez étendu son pouvoir sur l'île, qui n'aurait eu qu'à en profiter.

Il en est à peu près de même de l'affaire du Tonkin; l'on prévoit, toujours avec regret, une réussite finale, et l'on ajoute que la France n'a pas, au point de vue de la morale, plus de droit sur cette contrée lointaine que sur tous les autres points du globe.

Ici nous nous permettrons de répondre à la presse en question que s'il est au monde une puissance qui, au point de vue de la morale, du progrès, de l'humanité, a quelque droit sur le globe, c'est bien la France. Pendant des siècles, elle s'est faite la protectrice des chrétiens dans les quatre parties du monde; elle l'a été, d'une façon toute spéciale, des chrétiens d'Orient. Ce sont ses missionnaires qui ont porté, presque partout, les lumières de la civilisation et de l'évangile. Lui contester son influence morale sur le globe, c'est prouver que l'on ne possède pas les notions les plus élémentaires de l'histoire de quatorze siècles. Ne sait-on pas, d'ailleurs, ces mêmes journaux qui se sont, si souvent, moqués du Don Quichottisme de la France, et ont tourné en ridicule sa monomanie séculaire de redressage de torts!

Il s'agissait, au Tonkin, de protéger des possessions dont l'acquisition, qui n'est contestée par personne, date de bien longtemps. Il s'agissait de les défendre contre l'invasion et le pillage. Il y a plus encore; il s'agissait de défendre l'Annam lui-même qui, en proie aux hordes de bandits chinois, demandait à grands cris des secours à la France. Il est difficile de mier; nous avons les documents sous les yeux.

C'est ainsi qu'a été établi, peu-à-peu, le protectorat qu'a voulu consacrer, enfin, le traité politique du 15 mars 1874, avec l'Empereur Tu Duc, traité qui a été bientôt suivi d'un second traité de commerce, en date du 31 août de la même année.

Qu'y a-t-il au fond de ces deux grandes conventions internationales? Quatre choses principales:

1° Rétablissement, dans l'Annam et le Tonkin, par les armes françaises, sur la demande même du gouvernement du pays, de l'ordre troublé et de l'autorité de l'Empereur mise perpétuellement en danger par les envahissements des bandits Chinois.

2° Ouverture de plusieurs ports du Tonkin au commerce et aux navires européens.

3° Administration des douanes qu'n'avait jamais régné que le désordre, remise entre les mains de fonctionnaires français, conjointement, avec des fonctionnaires Annamites,

4° Et c'est là le point sur lequel le traité politique insiste le plus: protection accordée aux Chrétiens du pays; garanties puissantes, demandées, à ce sujet, par la France et librement consenties par l'empereur Tu-Duc.

Enfin, dans les documents diplomatiques qui suivent et qui ont précédé et accompagné les expéditions françaises, nous trouvons, à chaque instant, la preuve de la nécessité d'un pareil protectorat, pour assurer la possession stable des provinces de la Basse Cochinchine et le commerce libre, exempt de danger, des nations européennes.

Tout cela ressort, avec la plus parfaite évidence, des documents publiés en France, lus dans les Chambres, et connus de toute l'Europe.

On ne finirait jamais de se bataille, entre journalistes, sur les questions de politique internationale, si l'on s'obstinait sans cesse à voir les faits les plus patents, les documents les plus répandus.

Un seul argument pourrait être invoqué contre l'expédition et le protectorat de la France --c'est le sacrifice de la Chine sur l'Annam. L'Annam a été, en effet, sous la suzeraineté de la Chine. Nous disons, a été; c'est l'expression même du Prince Kong, le grand chef de la diplomatie chinoise. Ce qu'est cette suzeraineté, depuis, cette suzeraineté, personne ne le sait. Comment le Céleste Empire, qui, depuis longtemps, n'est plus maître chez lui, aurait-il pu continuer à l'être chez les autres? Il ne restait plus trace de cette ancienne domination, et les efforts faits, depuis trois ou quatre ans, n'ont réussi qu'à en démontrer le néant. Telle était, par exemple, la suzeraineté de la Turquie sur la Servie, sur le Monténégro, dont on a fait, dernièrement, et pour le bien de l'humanité, des Etats indépendants. Que l'on cesse donc de défendre ainsi de mauvaises causes. Il n'y en a réellement qu'une qui sort en jeu dans toute cette affaire, c'est celle de la civilisation. Laissons la France accomplir son œuvre, dans l'extrême Orient, comme nous accomplissons la nôtre, dans les Amériques. Des deux côtés, le monde civilisé n'aura qu'à s'en applaudir.

Quoique le mouvement des affaires n'ait pas acquis à la fin de 1883 le développement auquel nous nous attendions, il a atteint une moyenne très satisfaisante néanmoins. Il a été reçu à la Nouvelle Orléans, depuis l'automne, une très forte quantité de coton et de sucre, et nos exportations de ces deux produits dépasseront le chiffre de 1861.

Malgré l'énorme dépense que nécessite ce va et vient commercial, le marché financier a conservé son élasticité, et presque toutes les valeurs sont en hausse. Il n'y a pas jusqu'aux bons de ville, autrefois délaissés, qui ne soient maintenant recherchés avec un certain empressement.

Chose digne de remarque, les capitalistes de New York qui montraient à notre égard une si grande défiance, se sont complètement apprivoisés et ne craignent pas de nous envoyer leur argent. Le feraient-ils s'il y avait quelque danger à courir? Ils sont bien trop prudents et trop bien avisés pour cela.

En somme, nous jugeons la situation bonne. Les moins clairvoyants doivent comprendre aujourd'hui que le relèvement commercial et financier de la Nlle-Orléans s'opérera avec une plus grande promptitude qu'on n'eut osé l'espérer il y a un an.

Les remerciements de l'*Abeille*, pour les documents publics que lui a fait parvenir, de Washington, l'honorable CARLETON HUNT, représentant du premier district de la Louisiane, dont il a fidèlement interprété les vœux et consulté les intérêts en votant, à la réunion préparatoire des membres démocrates du Congrès, en faveur de l'honorable SAMUEL J. RANDALL, l'éminent représentant de la Pennsylvanie, pour les fonctions de *Speaker* de la Chambre.

On sait que l'hon. M. HUNT, seul de toute la délégation de notre Etat, a soutenu, avec l'énergie et la sincérité qui le caractérisent, la candidature du grand penseur et du grand économiste que nous venons de nommer. Nous croyons que sa conduite, dans cette circonstance si grave pour nous, lui a valu la reconnaissance des planteurs sucriers de la Louisiane. Il la mérite.

ASILE DU MONT CARMEL, 53 PIÈTE.—Les sœurs de l'Asile du Mont Carmel, No 53 de la rue Piété, troisième district, offrent leurs sincères remerciements à la *Société des Fils de la Louisiane*, à toutes les associations, aux acteurs et artistes, à la compagnie du gaz et à toutes les personnes qui ont coopéré au concert du 27 octobre 1883. Reçu: $600 00.

ENVOI. — Le président de l'UNION FRANÇAISE a adressé hier au *Courrier des Etats-Unis*, un chèque de $260,35 représentant, outre la part prélevée sur la représentation du 1er janvier, les souscriptions recueillies pour les familles des naufragés du "Rocabey".

La liste de souscription de l'UNION FRANÇAISE reste encore ouverte, afin de donner à ceux qui sympathisent avec les victimes du sinistre, la faculté de leur envoyer un témoignage matériel de leur bon vouloir.

Toute somme—si modeste qu'elle soit—sera reçue avec reconnaissance et transmise au *Courrier des Etats-Unis*. On est prié d'adresser les contributions au président de l'UNION, No 11 rue de Chartres, ou aux Directeurs de la Société.

Le sort des orphelins de Saint Malo a vivement paru un intérêt exceptionnel. Nous voyons les consuls, eux-mêmes, offrir leurs concours et plaider la cause de cette infortune immérités. Une liste de souscription est ouverte au Consulat général de New-York. De son côté, M. Paul Déjardin, Consul de France à Charleston, vient d'envoyer au *Courrier* le produit d'une souscription s'élevant à $114.

Il n'est point surprenant, d'ailleurs, de voir les consuls de France, dont le patriotisme n'est point douteux, prendre une part active à toute mesure qui a pour but le soulagement d'infortunes françaises.

Nous publierons avec plaisir toute contribution qui sera envoyée aux adresses que nous donnons plus haut, et nous invitons nos amis à donner à la France, que nous aimons tous, un témoignage d'affection en aidant à diminuer les souffrances de ces pauvres enfants, soumis, sans ressources, aux rigueurs d'un hiver de Bretagne.

Upper Bethel—Ce soir, à 7 heures et demie, au Upper Bethel, discours par l'évêque Gallaher et le Dr Palmer. Le public est invité à venir entendre ces deux éminents orateurs.

Chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.—On verra que la Direction de cette compagnie vient de déclarer un dividende de un dollar et demi par action à prendre des bénéfices des trois derniers mois.

Maison Philip Werlein.—Il n'est pas de maison mieux faite pour inspirer la confiance que celle dont on vient de lire le nom. Etablie à la Nouvelle-Orléans depuis nombre d'années et faisant de très brillantes affaires, il est facile de comprendre les loyauté et la libéralité qu'elle apporte dans ses relations avec le public. A l'occasion des fêtes, elle invite ses clients à venir admirer son vaste assortiment de pianos, d'orgues et d'instruments de musique qu'elle reçoit dans le moment. Les pianos sont recommandés sous tous les rapports et seront facilement accessibles, grâce aux facilités de payements qu'elle offre à sa clientèle. Nous avons entendu exécuter par elles d'une façon adorable un joli duo et une touchante prière qui ont ravi l'auditoire trop peu nombreux qui les écoutait. Tout le monde voudra voir et applaudir ces deux mignonnes petites créatures. Nous conseillons au public, de se hâter d'assurer des places pour le Bal d'enfants. Il n'y aura guère moyen de s'en procurer à la porte, le soir du bal.

Dr. N. P. Godfrey.—On verra plus loin un avis du Dr Godfrey, par lequel il fait part à ses clients de son retour à la Nouvelle-Orléans et de la reprise de l'exercice de sa profession de dentiste-chirurgien.

Maison L. Grunewald.—Cette maison reçoit dans le moment un très vaste assortiment de pianos de tous genres qu'elle vendra à l'occasion des fêtes, à des prix d'une exceptionnelle modicité. La maison Grunewald est trop importante, trop favorablement connue, pour qu'il soit ici besoin d'une réclame banale, à une annonce faite dans l'unique but d'attirer le public. C'est à nos lecteurs que nous mettrons à profit la circonstance pour leur faire d'excellents achats. La maison a importé un très grand nombre de pianos Pleyel, considérés à juste titre les premiers du monde. Il n'est pas de piano qui convienne mieux dan un climat aussi changeant que le nôtre, c'est dire de tous ceux qui ont quelque expérience en la matière. M. Grunewald possède aussi de pianos du même fabricant mais qui sont d'occasion, c'est-à-dire de seconde main, par suite d'usage de l'expression consacrée. Ces instruments, il va sans dire, sont en vente à des prix presque nominaux.

On sait, dit le *Journal du Havre*, que toutes les administrations françaises ont la mauvaise habitude de ne pas affranchir leurs lettres, ce qui oblige bien souvent les particuliers à en payer le port au tarif double.

Un de nos confrères indique un moyen bien simple d'éviter cette surtaxe: ce serait d'imiter nos voisins. En Allemagne, par exemple, toute lettre adressée par une administration publique est frappée sur l'enveloppe d'un cachet bleu ou rouge portant: "Service public. administration de la vouvie", ou "des domaines, etc.", et il n'est perçu qu'un port simple. Il serait pant être plus rationnel encore de ne pas percevoir de port du tout, dans ce cas-là.

On a beaucoup parlé du vin de champagne, ces jours derniers, au Palais-de Justice. Veut-on savoir, à ce propos, à quel chiffre formidable s'élève la fabrication de ce vin mousseux, en Champagne seulement? 35 millions de bouteilles, dont 28 millions sont expédiées à l'étranger et 7 millions sont consommées en France.

L'intéressante industrie de la fabrication du vin de champagne fait, depuis quarante ans, des progrès incessants. La fabrication de ce vin, qui était, en 1846, de 6 millions de bouteilles, s'est élevée successivement: en 1854, à 10 millions de bouteilles; en 1867, 13 millions; en 1869, 15 millions; en 1872, 20 millions, etc.

On peut évaluer à 70 millions de francs le chiffre des ventes.

Humanité.

Le docteur R... fait ses visites du matin dans son coupé. Le cheval, qui est très fort et très fringant, s'emballe sur le boulevard, et le cocher ne peut le maîtriser.

—C'est affreux, s'écrie le bon docteur, cette bête va causer un malheur... Jean! jetez-le sur le premier fiacre venu.

Bébé va tous les jours partager son goûter avec les oiseaux dans le square qui est à gauche de la première allée du Luxembourg.

Hier, il avait beau émietter sa brioche, aucun de ses convives habituels ne s'approchait.

Cela n'est pas étonnant, s'écria Bébé avec colère; depuis que l'on a creusé un lac tout le monde regarde les canards... Les oiseaux boudent!

Il vient de mourir, en France, à Charenton, où il était enfermé depuis trente ans, un aliéné nommé Roussot. Cet homme était atteint d'une manie monomanie, qui consistait à croire qu'il avait été guillotiné et qu'il n'avait plus sa tête. Il raconta, avec empertement, qu'on la lui avait coupée trop vite, au Palais-de-Justice même. Voici l'origine de cette folie singulière:

En 1853, Rousseau, homme d'affaires véreux, avait assassiné un vieillard pour lui voler son portefeuille. Il passa aux assises et fut condamné à mort. La salle d'audience était comble, à ce point qu'on avait autorisé quelques personnes à s'asseoir sur le banc des prévenus, derrière l'accusé, qui baissait la tête. Or, juste dans son dos, se trouvait un garçon de bureau du journal la *Presse*, nommé Planchat, qui s'était faufilé là on ne sait comment, et qui, obsédé par la pensée de faire une exécrable fumisterie, juste comme le président prononçait la condamnation à mort, passa le côté de sa dentre sur la nuque du condamné, en imitant avec sa bouche, le bruit d'un couteau tranchant de la viande.....

Kerrrrilik!

Le condamné tomba en avant en jetant un cri affreux, et l'on se précipita sur Planchat, qui était resté fort interloqué. Il va sans dire qu'il fut poursuivi, et condamné, pour cet étrange délit, à deux ans de prison.

Quant à Rousset, la commotion qu'il avait ressentie avait été si violente, qu'il était sybitement devenu fou.

FONDS FORTIER.

Voici la liste des souscriptions, reçues jusqu'à date, au bénéfice du fonds de secours:

Pierre Lanaux	$1 000
A. D. Lanaux	1,000
Par l'entremise de Pierre Lanaux	1,000
Chas T. Howard, par l'entremise du N. O. Picayune	500
Moore, Byrne & Cie	250
Crescent Rifles	250
Col. Louis Bush	100
Par l'entremise de A. H. Derand	60
Dufour, Donnet & Cie	50
Thos Egan Jr., par l'entremise du N. O. Picayune	50
P. L. Bonny	25
Tarleton & Pugh	25
W. F Halsey	25
W. F. Tutt	25
W. T. Cottam	25
M. J. Smith & Cie	25
D. M. Broman	20
Phelan & Randall	10
J. W. Hincks	10
J. A. Chaiaron	10
F. L. Richardson	10
E. Berland	5
Peter Middleton	5
Cash	5
Cash	1
Total	$4,491

Nouvelle-Orléans 5 janvier 1884.
FERD M. COMBE, Président.

Il est question de créer, dans le parc du Trocadéro, à Paris, un établissement scientifique consacré exclusivement à l'étude de la pisciculture.

Voici en quoi consistera cet établissement et dans quelles conditions il va être installé.

Le double but que se propose la municipalité est, d'abord, d'initier le public à la science de la pisciculture, au moyen d'une collection de poissons vivants servant à des expériences pratiques et ensuite de faciliter les recherches relatives à tout ce qui concerne la pisciculture.

L'aquarium construit au milieu du Trocadéro, à l'occasion de l'Exposition universelle de 1878, existant encore et ayant subi même ces dernières années des améliorations considérables dans son aménagement, il s'agit d'y adjoindre un enseignement théorique et pratique.

A cet effet, on va construire quatre nouveaux bacs qui seront affectés aux expériences sur la reproduction des poissons et à l'acclimation des espèces étrangères qui méritent d'être propagées.

En même temps, on va installer dans le palais du Trocadéro une salle de cours et un laboratoire.

Une première somme de 10,000 fr. sera affectée à ces installations et à l'acquisition des appareils à éclosion.

Le personnel de l'établissement scientifique du Trocadéro se composera de trois personnes: un directeur professeur qui recevra un traitement de 4,000 fr.; un préparateur au traitement de 2,000 fr, et un garçon de laboratoire qui recevra 1,100 fr.

La création et l'entretien de cet établissement seront faits par les soins et aux frais de la ville de Paris, l'Etat ne devant avoir à sa charge que l'abandon des deux salles qu'on lui demande dans les bâtiments du Trocadéro.

M. Prudhomme, méditant sur la triste situation dans laquelle se trouve la Vénus de Milo, s'écriait hier plein de commisération:

—Encore une fille de marbre sur la paille.

Décédée à 2 heures de l'après-midi SAMEDI 5 janvier 1884, Madame veuve JEAN SAUVAGE, Née MARIE ELIZABETH BERTRAND. Agée de 78 ans, née à Philadelphie. Ses amis et connaissances et ceux de son fils le Dr E. Sauvage et Henri Sauvage ainsi que ceux de son gendre B Laplace, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu dimanche le 6 janvier à 3 heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, angle Champs-Elysée et Decatur.

Décédé hier soir, à onze heures, PAUL FRANÇOIS TRICON, âgé de cinq mois, fils de François Tricon et de Dame Hortense Maurice. Les amis et connaissances sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu cette après-midi, à deux heures et demie, du coin des rues Gentilly et Champs-Elysée.

B. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleures crûs, reçus en maisons de premier ordre.

Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.

Portes de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.

Champagnes de toutes marques en recom.

Vieux Whiskies, Cognacs, Rums, Genièvres, etc.

Vins de Californie de toutes sortes.

Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

Bureau de la Compagnie de chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton—Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1884.—A la réunion spéciale des directeurs, un dividende de **un dollar et demi** par action a été déclaré payable des profits des trois derniers mois à partir de MARDI 8 janvier 1884.

WALTER V. CROUCH, Secrétaire.

6 jan—10f

Banque des Citoyens de la Louisiane—Département de Banque—Nouvelle Orléans, 5 janvier 1884.—L'élection des Directeurs pour l'année à venir, aura lieu à la Maison de Banque lundi, 4 février 1884, de 11 heures A. M. à 2 heures P. M.

JAS. J. TARLETON, Caissier.

6 jan—1m 5 f s

Sale de la Compagnie de Pompiers Métairie No 4—Nouvelle Orléans, 3 janvier 1884.—Assemblée trimestrielle régulière, MARDI soir, à 7 1/2 heures p.m. Présence ponctuelle désirée.

Par ordre de
J. B. FAGET, Président.
J. F. PIFFARD, Secrétaire aux archives.

6 jan.—1f.

L'ASSEMBLÉE annuelle de la Société des Orphelines pour l'élection d'un conseil d'administration, aura lieu MERCREDI, 16 janvier 1884, de 11 heures A. M. à 2 heures P. M., à l'Asile Peydras.

Mme E. E HODGSON, Secrétaire.

6janv—10f

Avis aux consignataires.—AVIS.—Le vapeur français "BORDEAUX", commandant Beuzioux, du Havre, commencera le déchargement de sa cargaison au poteau No 43 Quatrième District, LUNDI, 7 du courant, à une heure P. M.

Les consignataires sont priés de faire leurs entrées en douane, et de s'occuper de la réception des colis à leur adresse, autrement ils seront envoyés aux magasins à leurs frais et risques.

Aucune réclamation pour avaries aux marchandises ne sera reconnue, à moins que les dégâts n'aient été constatés sur la Levée avant la livraison de la dite marchandise.

Il est nécessaire de se munir d'un ordre pour la livraison de la marchandise, lequel sera accordé à nos bureaux sur le paiement du fret.

FORSTALL, CLAYTON & Co., Agents.
6 jan—2f No 173 rue Commune.

Le Dr. N P. GODFREY,
DENTISTE-CHIRURGIEN,

Etant de retour en ville, en parfaite santé, s'annonce prêt à retrouver sa clientèle, rue du Canal, entre Dauphine et Bourbon, de 9 heures a. m. à 4 heures p. m.

6 janv—1m—dim mar jeudi

DEMANDES.

On demande—Une cuisinière et une bonne à tout faire. On désire des références passables. Bons gages. S'adresser au No 386 rue du Camp, entre Thalie et Melpomène.

9 janv—1f

UN PHARMACIEN français, ayant été pendant 3 ans une officine à Lyon et dirigé pendant 2 ans un laboratoire d'analyse à Bordeaux, désirerait entrer comme gérant ou principal dans une pharmacie de l'intérieur de la Louisiane.

Ecrire à M. G. Marinier, au Conseil Français à Vercerus.

6 janv—1m

Demande d'emploi.

UN jeune homme, ayant la connaissance des affaires, désire trouver un emploi, comme commis, collecteur, etc. Il peut fournir d'excellentes recommandations. S'adresser par lettres à L, bureau du journal.

2déc—1f

Liste Officielle des Lettres Etrangères non réclamées à la Poste de la Nouvelle-Orléans pour la semaine finissant samedi, 5 janvier 1884.

B—Buckley T, Blouin Pierre, Buignels J, Bistol, Burton D, Bruner L, Barron D
Brauer & Schonfer C, Boyle B, Beacham W,
C—Cummings E W, Charlier J, Celeste Tomas
D—David F
E—Espinola Em, Erratt C B
F—Fort A, Ferrara A
F—Gennert E T, Gallicol L, Galway B, Garin Louis, Graham And
H—Hoffman Dan, Hill F, Houlgman S
J—Jones Tico, Johadasen L 2, Jetrel Gaston, Jones Wm
K—Kuhel T 2
L—Levy Hy, Leoni Giov, Larsson Chas, Lappin Chas
M—Marins Mr costemior, Macdonald W X Macgolis G B, McGowran F H, Michel And, Mc Iargh Jno, Mendez, J G & C, Meno A, Marchal Geo 5
P—Palmono And, Patterson Jas (pour Cooper M, Power Jno, Peret Claude
R—Rizauto F, Ring Jno, Robertson A J, Ross J M, Riahr Mr, Rugel And
S—Smith Brook, Schumann Hy, Schneider J Jr, Swanjon G, Siraguse F, Screnati G, Seguiez L, Scott W 2, Scina Vital
T—Treacy H C C, Travers A
U—Ucelli R
V—Van Wa le Jos
W—Wittal D S, Watton W C
Y—Yawd Edwin

W. B. MERCHANT, Maître de Poste.

THEATRE DE L'OPERA.

ASSOCIATION DES ARTISTES.

A. J. DEFOSSEZ.....Administrateur-Gérant.

Mardi Soir, 8 Janvier 1884,
GRANDE REOUVERTURE
—ET—
29me Soirée de Souscription,
LE PROPHETE,

Grand opéra en 5 actes et 8 tableaux, musique de Meyerbeer.

MM VALDEJO, Bonhivers, Maugé, Jourdan, Pujet; Mmes VARELLI et JOUANNY.

Au 2e acte—Grand divertissement.

Au 3e acte—Quadrille des Patineurs. Ballet des Fermiers, par Mlle BOZIER et le Corps de Ballet.

Au 4e acte—GRANDE MARCHE DU SACRE, splendide cortège.

Au 5e acte—INCENDIE DU PALAIS DE MUNSTER.

Mercredi Matin, 9 Janvier 1884,
ROBERT LE DIABLE,

Grand opéra en 5 actes et 6 tableaux, musique de Meyerbeer.

MM. LESTELLIER Jourdan, Pujet; Mlles VILLANOVA et Tavini.

Au 3e acte—PAS DE LA SEDUCTION, par Mlle Rosier, et Grand Ballet par Mmes Guillerma, Gossi et tout le Corps de Ballet.

Jeudi Soir, 10 Janvier,
30e Soirée d'abonnement.
LE CHALET,

Opéra comique en 1 acte, musique d'Adam.

MM. Bonhivers, Pujet; Mlle Dossay.

—ET—

RIGOLETTO,

Grand opéra en 4 actes, musique de Verdi.

MM. LESTELLIER, Richard Jourdan; Mmes JOUANNY, VARELLI.

REDUCTION DES PRIX.
Soirées d'Abonnement.

Secondes, réservées.....$1 00
Fauteuils de Premières, réservés.....1 50
Fauteuils de Parquet, les cinq premiers rangs, réservés.....1 50
Parquets réservés des premiers rangs.....2 00
Premières, Loges grillées et découvertes..3 00

Stalles.
Premières, Parquets, Baignoires, réservées...$1
Secondes.....75c.

Location ouverte de 9 heures à 4 heures, chez Werlein, Music Store, 135 Canal St. 6jan—

GRAND DIVERTISSEMENT,
DONNÉ PAR
LE BATAILLON
D'Artillerie Washington,
A SON ARSENAL
DE LA RUE ST-CHARLES,
JEUDI ET VENDREDI, 10 et 11 janvier 1884.

Jeudi, 10---Soirée dansante et Concert-Promenade.
Vendredi, 11—Grand Bal d'Enfants

Et première apparition dans cette ville des Petite Prodigue du Mississippi
MAGGIE et DELIA BRIDGES,
sœurs jumelles, dans leurs lamitaires scènes.
Entrée—Adultes, 50 cents; enfants, 25 cents.

6 janv—

Services Anniversaires
Au Upper Bethel.

Ce soir, à 7 heures et demie, Discours par l'évêque Gallaher et le Dr Palmer.

Le public est invité. 6jan—1f

Ouvert au Public.

AVIS est donné que le salon de la **Bourse aux Produits de la Nouvelle-Orléans** sera ouverte aux visiteurs MARDI, 8 janvier 1884, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

Par ordre du Président.
W. M. SMALLWOOD, Secrétaire.

6 janv—3f

A vendre—quatre terrains avec bâtisses convenables pour laitier ou conducteur d'attelage (teamster.) Excellente situation et bonne affaire à faire. S'adresser au bureau de l'ASSEMBLÉE.

6 jan—1f

Pruneaux, Sardines, Vinaigre, &c.

60 1/2 et 1/4 caisses PRUNEAUX de choix.
10 caisses PRUNEAUX en pochettes.
15 " do en boîtes de ferblanc, depuis 1 jusqu'à 50 livres.
11 " MORTADELLA en tranches.
10 " PATES FOIS GRAS. Saucisses, Maquereaux.
20 " FILETS D'ANCHOIS à l'huile.
29 fûts VINS FINS—tous les prix.
50 caisses FROMAGES DE HOLLANDE.
25 " SARDINES OIL NET sans arrêtes.
30 fûts VINAIGRE DE VIN "Cossart."
9 ½ caisses do "Cossart."
120 sacs HARICOTS BLANCS ET ROUGES

—Par Alphonse et Marie—

100 Buches VIN—PL. CLERMONT & CO.

—AUSSI—

400,000 BOUCHONS de toute qualité, de la fabrique TRUSLOW & CO, aux prix de fabrique de New York.

Ordres sollicités aux prix de fabrique.

A vendre par
A. M. & S. SOLARI,
5janv—3f. No 22 rue des Magasins.

L'UNION FRANÇAISE,
Bulletin du Bureau de Placement.

ON DEMANDE:

Pour la ville:—Cuisinières, femmes de chambre, jardiniers et hommes de peine.

Pour Vermillionville.—Six familles de cultivateurs et ouvriers de bétail. Un professeur de français, d'anglais et de musique.

H. BILLARD, Secrétaire.

2déc—4jD

L'UNION FRANÇAISE.

AVIS.

LES porteurs d'obligations de la Société sont invités à se présenter, de 10 h. à 2 h. de l'après-midi, chez M. A. Decessa, trésorier provisoire...No 46 rue de Chartres, afin de toucher l'intérêt de l'année 1883.

P. BERGE, Secrétaire.

5 janv—3f

La fête de l'Epiphanie étant une de celles que célèbre l'Archiconfrérie des Mères Chrétiennes, la Présidente prie les dames qui en font partie de se rendre à la Cathédrale St. Louis, à la messe qui sera dite à 8 heures dimanche 6 janvier. 5janv—2f

A. BALDWIN, Président. S. KATZ, Vice-Président.

Etat de situation semestriel
DE LA
BANQUE NATIONALE
De la Nlle-Orléans,
A LA CLOTURE DES AFFAIRES,
Le 31 décembre 1883.

ACTIF.

Billets escomptés		$529,684 61
Prêts sur demande	$381,417 26	
Sterling	2,500 00	
Bons des Etats-Unis, valeur au pair	201,450 00	
$200,000 consolidés de la Louisiane	232,000 00	
$100,000 consolidés de la Nlle-Orléans		
Monnaie courante et chèques d'autres banques	450,929 76	
Echange à vue sur New-York	90,947 04	
		1,359,243 06
Dû par des banques et des banquiers		66,253 76
Cinq pour cent. fonds entre les mains du contrôleur de la monnaie courante		9,000 00
Meubles et mobiliers		500 00
Total		$1,964,681 43

PASSIF.

Capital actions	$200,000 00
Fonds de surplus	250,000 00
Profits non-divisés	4,818 45
Ancienne circulation	180,000 00
Dividendes non-réclamés	1,740 00
Dividende payable le 2 jan. 1884	8,000 00
Dépôts individuels	
$1,244,962 75	
Dû à des banques et banquiers 75,160,22	
	1,320,122 98
Total	$1 964,681 43

Je certifie que le bilan qui précède est vrai et exact. WM PALFREY, Caissier.

Correct—Signé: JOHN H. HANNA.
WM. T. BENEDICT,
SIGMUND KATZ,
Directeurs.

3 janv—7 f

Chocolats, Bonbons!

LE public est cordialement invité à venir examiner les

Bonbonnières Françaises,

Pour Cadeaux de Noël et du Nouvel An

Aussi: Les célèbres CHOCOLATS de tous genres et pour tous les goûts, MARRONS GLACÉS FRANÇAIS, FRUITS, les meilleurs d'ici, BONBONS de tous genres, SACS de CORNUCOPIAS de fantaisie.

La mort de M. D. Lopez ne change en rien aux affaires de la maison qui continuera comme par le passé.

D. LOPEZ,
178 rue du Canal
11 déc—1m—Dim Mar Jeu—PP

Philip Werlein,

135 rue du Canal,

Et

18 rue Bourbon, N. O.

Se vante de ne vendre que les MEILLEURS PIANOS faits, et surtout ceux qui soutiennent le mieux le

CLIMAT DU SUD

H P. BUCKLEY,

8.....RUE DU CAMP.....8
11déc—1m—Dim Mar Jeu PP.

603,292
Machines à Coudre de SINGER
Vendues en l'année 1882,

Méfiez-vous des imitations sans valeur

OFFERTES EN VENTE A BAS PRIX.

Grande réduction dans le prix des AIGUILLES pour toutes les Machines et des pièces de la Machine Singer. Les aiguilles de la Nouvelle Machine Singer de Famille 15c la douzaine: 25c 2 douzaines. Aiguilles de toutes autres genres, de 15 à 25c. Huile, 5c la bouteille. Singer Shuttles, 25c pièce.

Demandes des catalogues illustrés et des listes de prix; de même, aussi des livrets "Genius Revealed" (Histoire de la Machine à Coudre).

Patrons de Hagar McCall, catalogues gratuits.

SINGER MAN'F'G CO.,
185 Rue du Canal.
S. E. RUNDLE, Agent.

5déc—2m PP—D Mar J

"STERLING SILVER"

—A—

$1.50

L'ONCE

Couverts de Table, Demi-Couverts pour enfants.

Manieaux de Servitèce à $1.50 pièce

Cuillères en or à 14 karats, à $6.

Couverts en plaqué à $2 la douzaine et au-dessus.

Bijoux, Montres, Pendules, Lunettes, Place nes, etc., etc., à des prix exceptionnels, défiant toute concurrence. Venez visiter mon riche assortiment pour vous en convaincre. Articles pour Restaurants, Hôtels, Cafés.

Ornements d'Eglise: Ostensoirs, Calices, Ciboires, Chandeliers, Lampes, etc.

Spécialité pour la réparation, la dorure et la réparation des montres et bijoux. Pose et change de verres de lunettes et pince-nez.

EGALEMENT—Argenterie, Vaisselle, Linge de table, en location—pour soirées, bals, dîners, mariages, etc.

AU COIN DE LA RUE CONTI ET CHARTRES
—CHEZ—
C. ROUYER.

16déc—

Avis,

LA mort de M. OSCAR J. FORSTALL ne cause aucun changement dans la gestion des affaires de la maison. **Mdm. J. Forstall's Sons**, affaires qui resteront les mêmes que dans le passé.

90 rue Carondelet.

Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1884.

4 janv—3f

Avis de Société.

LES soussignés ont ce jour formé une raison sociale sous le nom de J. & A. THIBAUT & CO, pour continuer, comme successeurs, la fabrique de commission de M. E. M. Poirier, décédé. Ils offrent leurs services à leurs amis et à ceux de l'ancienne maison. Leur bureau reste comme par le passé, au No 98 rue Bienville et Chartres.

JOHN THIBAUT,
ARTHUR THIBAUT,
M. S. BRINGIER, Jr.

Nlle-Orléans, 1er janvier, 1884.

1er jan—1m

Leçons d'Espagnol.

MONSIEUR JOSEPH A. RUIZ, récemment de Cuba, offre ses services comme Professeur d'Espagnol.

Il donnera des leçons à domicile, et il ouvrira une classe, chez lui, au No 95 rue Dumaine, où on le trouvera tous les jours, de midi à 3 heures.

Monsieur Ruiz offre en même temps ses services comme correspondant.

30déc—7f

**Les derniers genres et les plus gr